



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 20 novembre 2019

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

**Préavis N°15-2019 Site du Collège Principal - Révision du plan d'affectation « Collège Principal » - Organisation d'un concours de projets d'architecture**  
**Crédit demandé CHF 900'000.00**

---

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 15-2019 du 9 octobre 2019,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

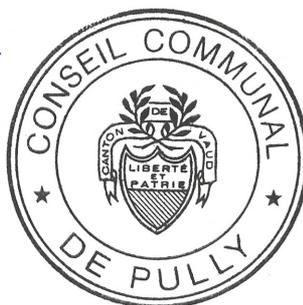
décide

1. d'adopter le projet de révision du plan d'affectation et d'organiser un concours de projet d'architecture pour le site du « Collège Principal » ;
2. d'allouer à la Municipalité le crédit de CHF 900'000.00 TTC, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 20 novembre 2019